

2^{me} Division

Ind. N. 7109/1842

Voie vicinale.

Cession, suppression, et
de chemins vicinaux.

Hasselt, le 9 mai 1842

La Députation provin-
ciale du Conseil provin-
cial du Limbourg,

Vu les demandes ana-
lysées dans l'état ci-joint
et fournies par plusieurs
conseils communaux,
à l'effet d'être autorisés
à apporter certaines modi-
fications à la voie vi-
cinale de leurs localités
respectives et à aliéner
des parcelles de chemins sans
emploi, lequel état con-
tient l'avis du commissaire
et de l'agent-royal d'arrond.
Vu les délibérations des
conseils communaux
précitées relatives aux
dites demandes;

Vu les plans de mo-
difications et aliénations
proposées dans ces délibé-
rations;

Vu les certificats constatant
que lesdits plans ont été
soumis à une enquête
régulière.

M. de
G. M.

Vu les pièces de cette
enquête;

Vu l'art. 28 de la loi
du 30 avril 1841, modifiée
par celle du 30 mai 1863, et
l'art. 29 de la même loi;

Arrête:

Art. 1^{er}. — L'état et
les plans susmentionnés
sont approuvés
tels qu'ils se trouvent
ci-joints.

Art. 2. — Les actes
notariés intervenus
seront soumis à notre
approbation.

Exécution du présent
ainsi qu'un extrait de
l'état analytique sera
adressés à Messieurs
les Commissaires des
arrondissements de
Hasselt - Maastricht
et de Tongres, chargés
d'en délivrer ampliation
aux

aux communes que
la chose concerne.

Par la Députation
Le Greffier de la province,

J. B. M.

M. La Députation permanente,

Ch. de Mular

J. M. M.

J. D. M.

J. M. M.

J. M. M.

A. M. M.

Province de Limbourg.

1^{er} Trimestre 1864.

Etat présentant l'analyse des propositions formées par des conseils communaux, conformément à l'art. 28 de la loi du 10 avril 1841, et de l'instruction à laquelle ces demandes ont donné lieu.

N ^o Noms Communes.	Nature des demandes.	Date des demandes.	Date du procès verbal de commune et incommune.	Analyse des récla- mations et observations mentionnées au procès verbal d'enquête.	Analyse des observations du Conseil communal au sujet des réclamations.	avis du Commissaire Voyes	avis du Commissaire d'arrondissement.	Décision de la Députation permanente.
1. Kermpf.	Cession à la société concessionnaire du chemin d'après de Hasselt à Anvers, de 3 ares d'excédant du chemin vicinal N ^o 10 et d'une maisonnette y établie, au prix de fr. 184.50.	6 février 1864	"	"	"	favorable	favorable.	Qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation solicitée.
2. Neerpelt.	Vente de 61 ares 10 Centiares d'excédant de chemins vicinaux.	21 d ^{re} 1863.	9 8 ^{me} 1863.	Les [redacted] et Van der Guesen re- clament contre la dénaturation de la partie du chemin N ^o 1 du plan, sous prétexte qu'elle leur en mécompte pour avoir accès avec leurs charrettes et leur bétail aux prairies qu'ils possè- dent de l'autre côté du chemin en question.	Le Conseil pense que ces observations ne doivent pas être prises en considé- ration, le réclamant pouvant, pour d'usage indiqué, se servir d'un autre chemin, meilleur que celui qu'il s'agit d'aliéner.	favorable	favorable	idem.
3. Henis.	Cession au [redacted] d'une languette d'excédant de chemin vicinal d'antan mesurant la superficie de fr. 10. "	29 janvier 1864	20 janvier 1860.	"	"	favorable	favorable	"
4. Zeperen	Suppression d'une partie du chemin N ^o 7 à l'effet de gre à gre à [redacted] [redacted] mesurant la somme de fr. 250. Le terrain devant être d'au moins contenance de 15 ares 90 centiares.	26 d ^{re} 1863.	17 juin 1863.	"	"	favorable.	favorable i. la demande à condition que la commune fournisse préalablement la somme de fr. 250. par l'art. 29 de la loi du 10 août 1841.	Qu'il y a lieu d'accorder la demande à l'effet de gre à gre à [redacted] à condition que la commune fournisse préalablement la somme de fr. 250. par l'art. 29 de la loi du 10 août 1841.

N ^o d'ordre	Noms des Communes	Nature des demandes.	Date des Demandes.	Date du procès-verbal de commodo et incommodo.	Analyse des récla- mations et observations mentionnées au procès-verbal d'enquête.	Analyse des observations du Conseil communal au sujet des réclamations.	Avis du Commissaire du Voyes		Décision de la Députation permanente.
5.	Genoels Heren.	Changement partiel de la Direction du chemin N ^o 4.	24 j ^{re} 1863.	22 j ^{re} 1863	"	"	favorable	favorable.	Le il y a lieu à accepter l'autorisa- tion sollicitée.
6.	Genoels Heren.	Suppression de deux sentiers et de quatre parties de sentiers, et création aux riverains des sentiers d'accès libre moyennant la somme combinée de fr. 1000. 40.	24 j ^{re} 1863.	19 juillet 1863.	"	"	favorable	favorable.	idem.

List. La
 Par la Députation
 Le Greffier provincial,
 J. Bonny

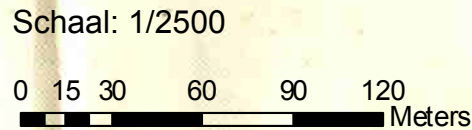
Hasselt, le 29 mai 1864.
 La Députation permanente,
 B. De Meir.
 Greffier
 J. Drulhepois
 J. J. J. J.
 A. J. J. J.



Litt. 2
Minute Va et approuvé pour être
annexé à notre arrêté de ce jour
Hasselt, le 29 mars 1864.
La Députation permanente,
Le Greffier provincial,
J. B. M.

J. B. M.

Commune de Genoels-Elderen
Plan en triple expéditions du sen-
tier n° 16 de l'allas, dont la suppression
est projetée
 dressé à l'échelle de 1 à 2500 par le
soussigné Géomètre Commissaire-royal
d'arrondissement
Congres le 17/7 1863



Lettre n° 2

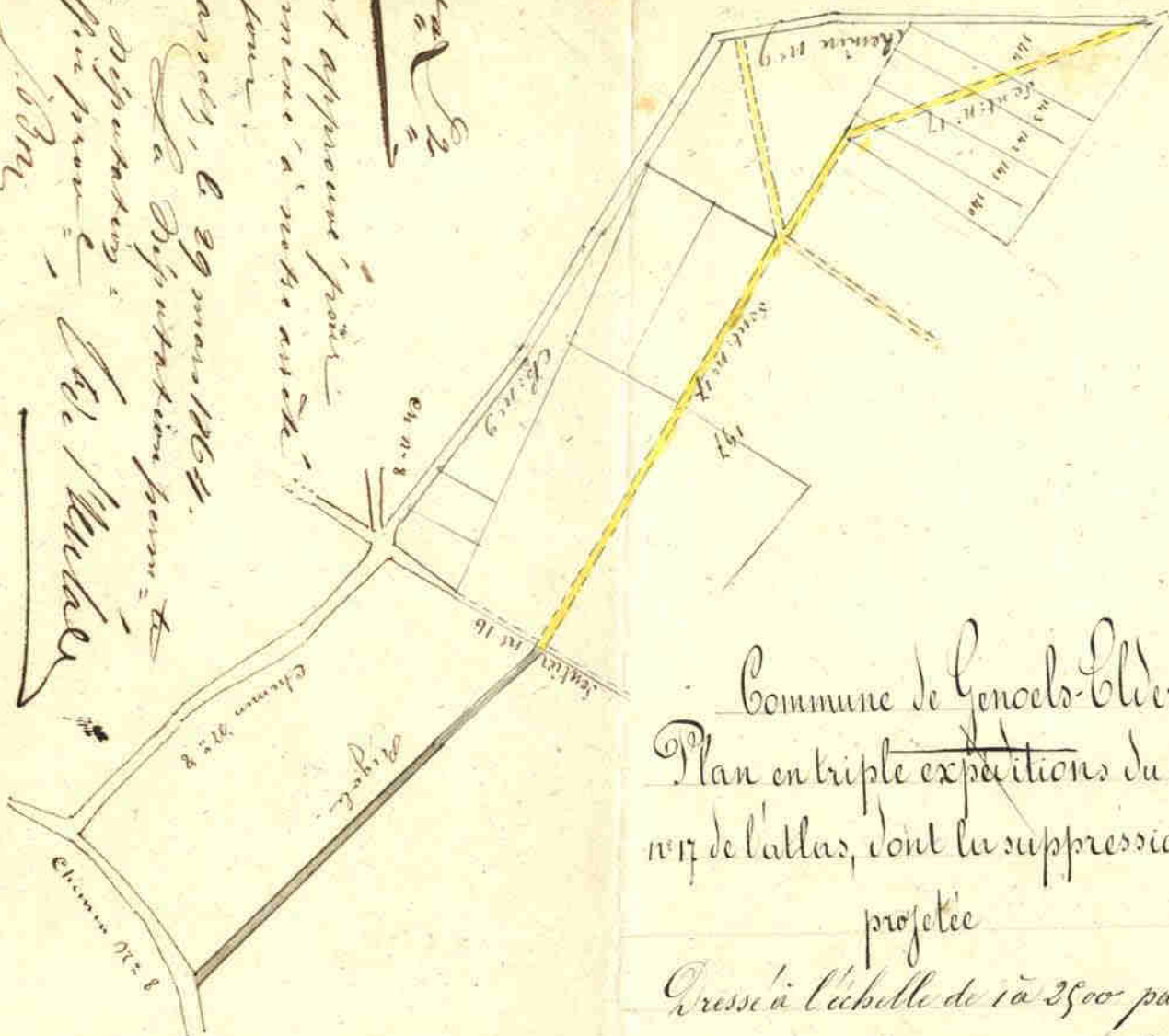
Part approuvée pour
 être annexée à notre carte
 de ce jour.

Le 22 mars 1864.

La Direction des Ponts et
 Chaussées.

Le Préfet de la Seine, M. de
 la Roche.

Le Ministre de l'Intérieur.



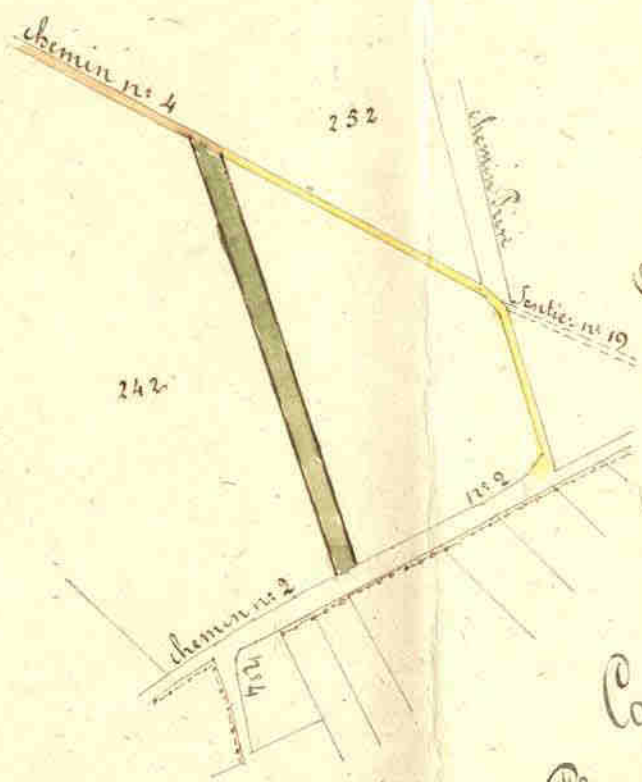
Commune de Genets-Blanc.
 Plan en triple expédition du sentier
 n° 17 de l'Atlas, dont la suppression est
 projetée.

Dressé à l'échelle de 1 à 2500 par le sous-
 signé Préfet Commissaire royal d'arrondissement
 Jougues le 17 Sept^r 1863

Jougues
 J. D.

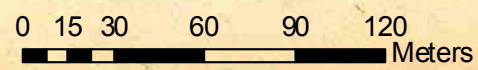
Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120
 Meters



-  Portée de chemin à conserver
-  Portée de chemin à supprimer
-  Portée de chemin à y substituer

Schaal: 1/2500



Litt. n° 2

*Voit et approuvé par le conseil
à notre assemblée de ce jour.*

Oranney, le 29 mars 1864.

*La députation par M.
J. Giffin pour le Sr. Mulier*

16 May

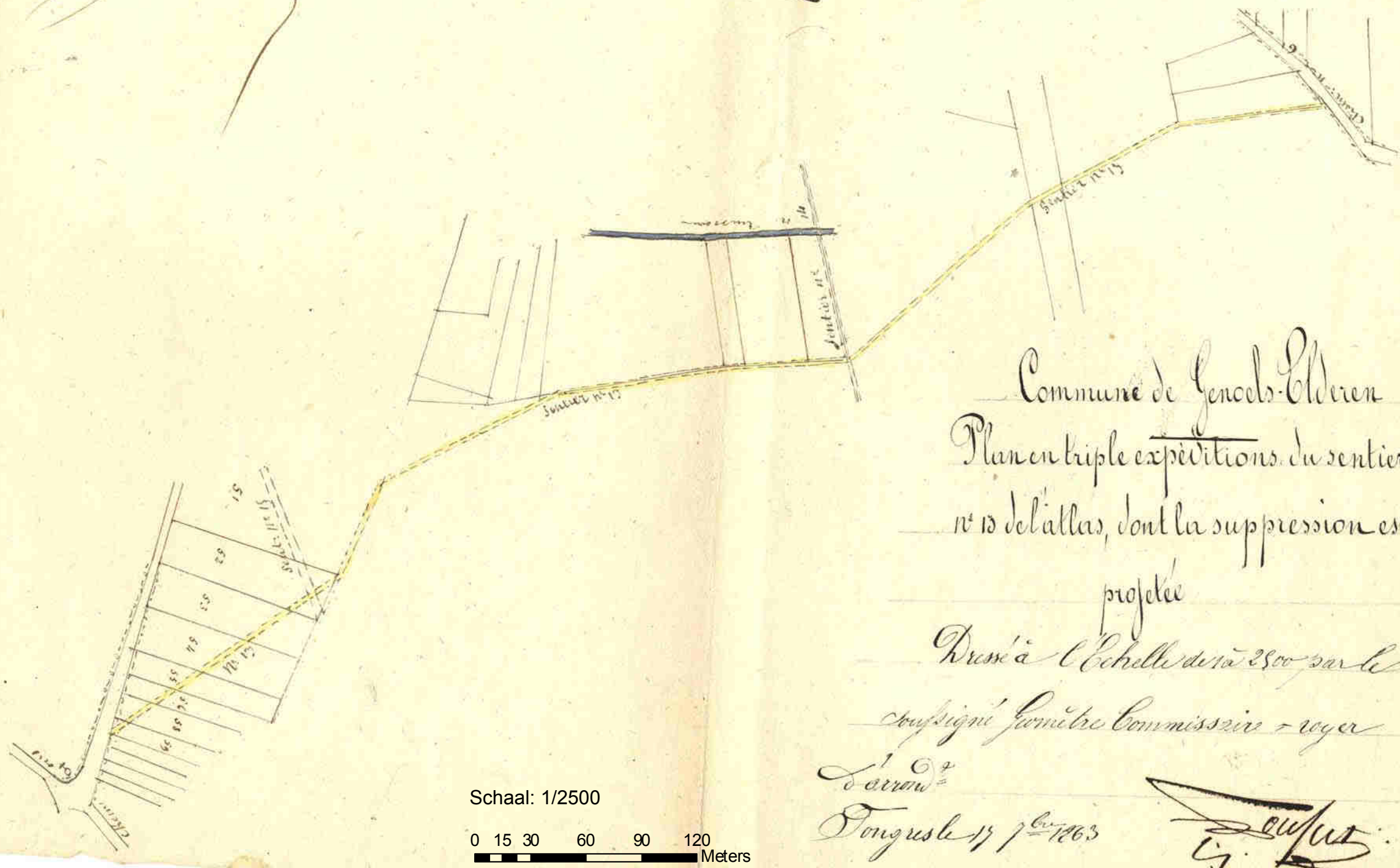
Commune de Gencels-Elderen

Plan en triple expédition du chemin n° de
l'Atlas, dont le déplacement est projeté
d'ici à l'altitude de 1 à 2500 par le
soussigné Géomètre Commissaire
royal d'arrondissement

Tongres le 17 Sept^{bre} 1863

Soufflet

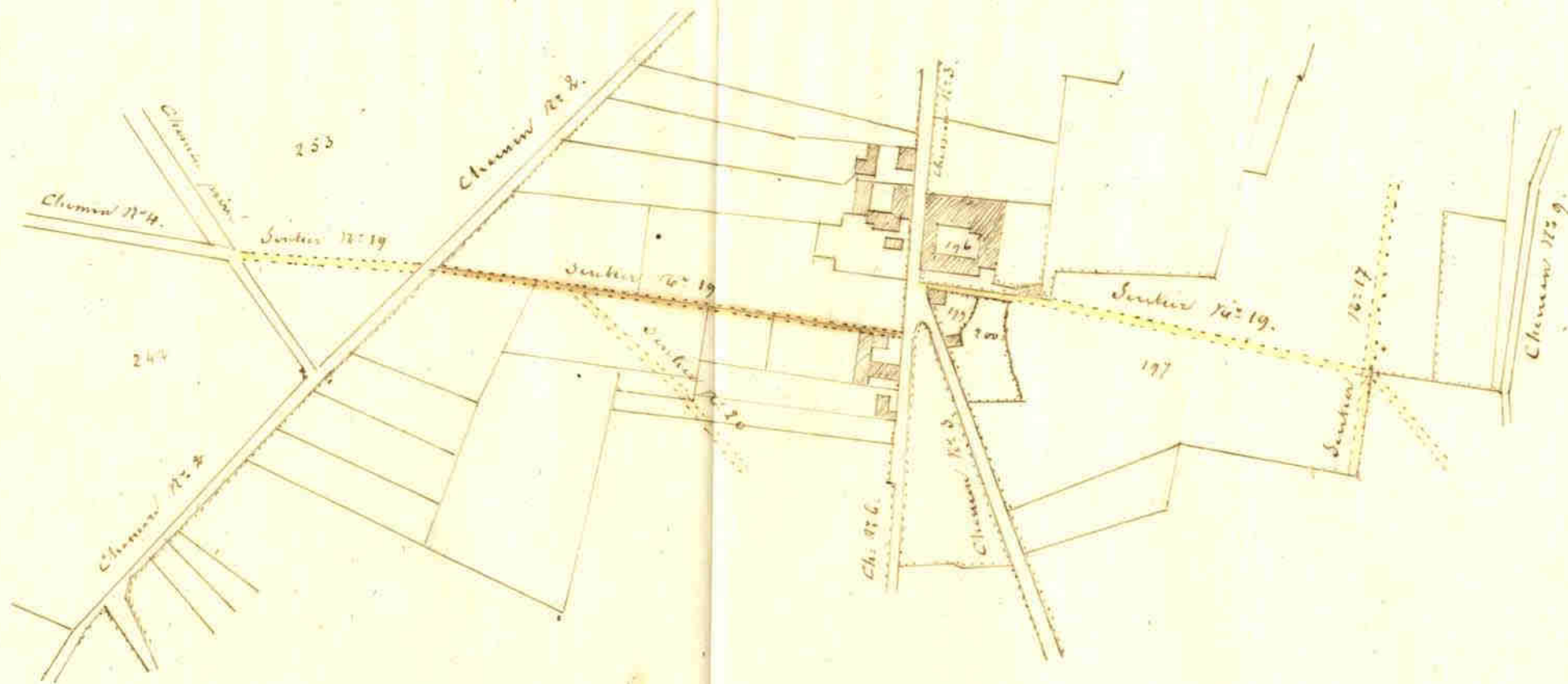
Ministre
Vu et approuvé pour être annexé à
notre arrêté des jours
Hasselt, le 29 mars 1864.
Le Préfet provincial,
Le Délégué permanent,
Ch. P. Kulaer



Commune de Genod-Elteren
Plan en triple expéditions du sentier
n° 13 de l'allas, dont la suppression est
projetée

dressé à l'échelle de 1:2500 par le
sous-signé J. Cornille Commissaire - royal
L. Cornille
Donguise le 17^{ème} 1863
J. Cornille

Du sentier N° 19 dont la suppression partielle est projetée.



 Parties de sentier à supprimer.

 Parties de sentier à conserver.

Lu et approuvé pour être annexé à notre
arrêté du jour. Hasselt, le 29 mars 1864.
La Députation permanente,
Le Préfet provincial,
J. P. M.

Levi et Dupuis à l'échelle de 1 à 2500 mètres.
par le sous-officier Giermitz, Commissaire aux Ponts d'arrondissement.
Longue, le 17 septembre 1863.

[Signature]
L. J.

Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120 Meters